

P.R.E. ZONE OUEST

ENCORE UN MOTIF DE DIVISION !

Vos représentants régionaux ont participé à la commission d'information et d'échanges sur l'attribution de la prime aux résultats exceptionnels (PRE) aux agents affectés dans les services de Police Nationale de la zone Ouest.

Cette commission a permis aux chefs de service locaux d'explicitier au mieux les critères d'attribution de la PRE et de présenter leur rapport de synthèse.

Si l'harmonisation de ces pratiques tend à se pérenniser, elle reste pour autant contestable dans sa mise en œuvre et sa présentation a posteriori.

Une nouvelle fois, la répartition des 2,059 Millions d'euros au titre de l'année 2020 se fait sur la base de critères d'attribution clivants : quantifications, chiffres, ratios, etc ..., mettant en exergue la pérennisation de la politique du chiffre.

Cette prime qui ne bénéficie qu'à une minorité de collègues, n'a pour but d'être uniquement un outil de pression contre-productif de la part de certains chefs de service !

« Nous déplorons l'existence de ces primes qui sont une source de discordes et demandons qu'un dialogue social soit engagé autour de ce dispositif afin de réorienter ce budget alloué à l'ensemble du personnel. »

P. CAVANAC & L. LE TALLEC
Délégués Région Ouest

L'UNSA Police / Pour défendre tous les policiers.

